



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E57498

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2024

ÉDITÉ LE 11/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1930
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 07/03/2002
100 000

Raison sociale : BOLE-RICHARD SÀRL

21, RUE NEUVE
25330 DESERVILLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON B672820321

Téléphone : 03 81 86 62 03

Fax : 03 81 86 68 65

Siret : 672 820 321 00020

Portable :

Code NACE : 4391A

Site Internet : www.maisons-bole-richard.fr

Numéro caisse de congés payés : 4303025-001

E-mail : chantal@bole-richard.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1277885

Responsabilité légale :
BOLE - RICHARD JÉRÔME GÉRANT ASSOCIÉ

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1277885

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	15/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.